

## MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 12 août 2013 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents madame la mairesse Lynn Audet et messieurs les conseillers Christian Caron, Jean-Marc Julien, Bernard Naud, Gaétan Falardeau et Marc Naud, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

**2013-08-01**

### **Ordre du jour.**

Il est proposé par M. Bernard Naud  
et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

**2013-08-02**

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juillet 2013.**

Il est proposé par M. Christian Caron  
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juillet 2013 soit adopté tel que déposé et lu.

**2013-08-03**

### **Croix Rouge – Lac Mégantic**

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien  
et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide de 1000.00 \$ à la croix rouge pour le support qu'elle apporte suite à la tragédie de Lac Mégantic.

**2013-08-04**

### **Opération Nez Rouge Portneuf**

Il est proposé par M. Marc Naud  
et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde une aide financière de 200.00 \$ au projet opération nez rouge Portneuf pour la saison des fêtes 2013.

**2013-08-05**

### **Age d'or – Construction de deux terrains de pétanque aux loisirs**

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau  
et unanimement résolu :

Que la Municipalité relocalise les deux terrains de pétanque de l'âge d'or au centre des loisirs afin de centraliser les activités.

**2013-08-06**

### **Fabrique de la paroisse de Saint-Casimir – Accueil du nouveau curé de l'unité pastorale de l'Ouest de Portneuf**

Il est proposé par M. Marc Naud  
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban accorde une contribution de 100.00 \$ pour l'accueil du nouveau curé de l'unité pastorale de l'Ouest de Portneuf.

2013-08-07

**Adoption du règlement 218 décrétant une dépense pour l'Achat des lots 3B, 3C et 4A, rang 3, du cadastre de Saint-Alban d'Alton pour réserve foncière et l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût par un emprunt à long terme n'excédant pas 250 000 \$.**

Il est proposé par M. Christian Caron  
et unanimement résolu :

Que le règlement 218 décrétant une dépense pour l'Achat des lots 3B, 3C et 4A, rang 3, du cadastre de Saint-Alban d'Alton pour réserve foncière et l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût par un emprunt à long terme n'excédant pas 250 000 \$ soit adopté tel que déposé.

2013-08-08

**Vérification du système de désinfection de l'aqueduc du village – Mandat à BPR Inc.**

Il est proposé par M. Marc Naud  
et unanimement résolu :

Que la Municipalité accorde le mandat de fourniture de vérification du système de désinfection de l'aqueduc du village à BPR Inc., au montant de 7 000.00 \$ plus les taxes, tel que prévu dans leur offre de service du 25 juillet 2013.

2013-08-09

**Contrat d'entretien préventif pour les génératrices – Mandat à Génératrice Drummond Inc.**

Il est proposé par M. Bernard Naud  
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban accorde un contrat d'entretien annuel des deux génératrices des stations de pompage d'aqueduc (village et rivière-Blanche) à Génératrice Drummond Inc. tel que proposé dans les offres de services numéro GD-8920 et GD-8920A.

2013-08-10

**Travaux de scellage des fissures du revêtement d'asphalte – Mandat à Pavage S.M. Inc.**

Il est proposé par M. Bernard Naud  
et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Saint-Alban accorde un contrat à Pavage S.M. Inc. pour le scellage des fissures du revêtement d'asphalte pour une longueur totale de 5000 mètres de fissures au tarif de 1.48 \$ du mètre et que ces 5000 mètres soient répartis selon les priorités.

2013-08-11

**Travaux d'asphaltage dans la rue Matte et dans le rang des Grondines.**

Il est proposé par M. Marc Naud  
et unanimement résolu :

Que le service des travaux publics soit autorisé à procéder à des travaux d'asphaltage afin de corriger la courbe dans la rue Matte, ainsi que réparer le revêtement endommagé suite au remplacement d'un ponceau dans le rang des Grondines.

2013-08-12

**Appel d'offres 2013.08 – Fourniture de matériaux granulaires MG-20 pour la reconstruction du rang de la rivière Noire – Mandat à Transport Gilles Tessier Inc.**

Considérant l'appel d'offres 2013.08 et ses résultats

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau  
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Alban accorde à Transport Gilles Tessier Inc. le contrat prévu à l'appel d'offres 2013.08.

2013-08-13

**Signature du Protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie.**

Il est proposé par M. Christian Caron  
et unanimement résolu :

Que Mme Lynn Audet, mairesse, ou M. Gaétan Falardeau, maire suppléant, conjointement avec M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire trésorier ou Mme Denise Trépanier, secrétaire trésorière adjointe, soient autorisés à signer le nouveau protocole d'entente encadrant l'entraide en matière de sécurité incendie qui prendra effet le 31 décembre 2013.

2013-08-14

**Demande d'aide financière - Programme nouveaux horizons pour les aînés.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien  
et unanimement résolu,

Que la Municipalité dépose une demande 11400.40 \$ dans le cadre du programme nouveaux horizons pour les aînés, afin de réaliser le projet intitulé « Les aînés s'engagent ensemble dans leur communauté » qui a été mis sur pieds par le comité de la famille et des aînés.

Que M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Alban, tout document nécessaire ou utile aux présentes;

2013-08-15

**Aménagement paysager devant l'église – Mandat à Tournesol paysagiste Inc.**

Il est proposé par M. Marc Naud  
et unanimement résolu :

Que la Municipalité de Saint-Alban accorde à tournesol paysagiste Inc. le contrat d'aménagement paysager devant l'église correspondant aux points 2 et 3 de leur soumission du 3 juin 2012, au montant de 7 470.00 \$ + taxes.

2013-08-16

**Offre de service de Webtelecom Inc. - Version « responsive » du site internet.**

Il est proposé par M. Marc Naud  
et unanimement résolu :

Que le nouveau site internet de la Municipalité soit rendu « responsive » afin qu'il s'adapte à la consultation par tout type d'appareil, comme les cellulaires ou les tablettes.

Que Webtelecom soit autorisé à réaliser la programmation nécessaire selon leur offre de service du 7 août 2013 au montant de 960.00 \$ + taxes.

2013-08-17

**Dérogation mineure – Mme Priscille Allard.**

Attendu que Mme Priscille Allard est propriétaire d'un immeuble sis au 1008, route 354 Est, entrée 10 (lot 4616328 du cadastre du Québec) a déposé une demande de dérogation mineure visant à permettre la réduction de la marge de recul avant de 10 à 9 mètres pour sa résidence qui est déjà construite;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter cette demande;

Il est proposé par M. Marc Naud  
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accorde une dérogation mineure aux fins de permettre la réduction de la marge de recul avant de 10 à 9 mètres sur la

propriété sise au 1008 route 354 Est, Entrée 10, à Saint-Alban (lot 4616328 du cadastre du Québec).

**2013-08-18**

**Dérogation mineure – Mme Manon Lajoie**

Attendu que Mme Manon Lajoie est propriétaire d'un immeuble sis au 84 chemin du Lac Clair (lots 2-1-5, rang 6 et 2-33, rang 5 du cadastre de st-Alban d'Alton) a déposé une demande de dérogation mineure visant à permettre la réduction de la marge de recul avant de 20 à 18.6 mètres pour sa résidence qui est déjà construite;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter cette demande;

Il est proposé par M. Bernard Naud et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accorde une dérogation mineure aux fins de permettre la réduction de la marge de recul avant de 20 à 18.6 mètres sur la propriété sise au 84 chemin du Lac Clair (lots 2-1-5, rang 6 et 2-33, rang 5 du cadastre de st-Alban d'Alton).

**2013-08-19**

**Dérogation mineure – M. Clément Falardeau.**

Attendu que M. Clément Falardeau est propriétaire d'un immeuble sis au 74 rang Saint-Joseph Est (lots 10D-P, 11A et 11B, rang 1 du cadastre de Saint-Alban d'Alton) a déposé une demande de dérogation mineure visant à permettre la réduction de la marge de recul avant de 15 à 11.5 mètres pour la construction d'un hangar à machinerie;

Attendu que si la marge de 15 mètres était respectée, le hangar se trouverait trop près de la rivière Noire;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter cette demande;

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accorde une dérogation mineure aux fins de permettre la réduction de la marge de recul avant de 15 à 11.5 mètres sur la propriété sise au 74 rang Saint-Joseph Est (lots 10D-P, 11A et 11B, rang 1 du cadastre de Saint-Alban d'Alton).

**2013-08-20**

**Élections générales 2013 – Rémunération du personnel électoral.**

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau et unanimement résolu :

Que le personnel électoral (Scrutateur et secrétaire d'un bureau de vote) soit rémunéré selon un tarif horaire de 13.00 \$ lors des élections générales 2013.

**Bordereau de correspondance.**

Dépôt du bordereau de correspondance :

- Lettre de remerciement de Mme Claudine Rivard pour la contribution de la Municipalité à son voyage humanitaire en Afrique.
- Lettre de confirmation du Ministère de la Santé et des Services Sociaux confirmant que la Municipalité est désormais amie des aînés (MADA) suite à l'adoption de la politique.
- Lettre de remerciement de la société canadienne du cancer
- Lettre de remerciement de CJSR-La TVC Portneuvoise

**Solde au compte chèque, placements et solde de la marge de crédit.**

En date du 08 juillet 2013, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 360 463.81 \$. Toujours en date du 08 juillet 2013, la municipalité avait des placements pour un montant de 80 000 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

**2013-08-21**

**Comptes à payer.**

Il est proposé par M. Bernard Naud  
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

<b>NOM DU FOURNISSEUR</b>	<b>NUMÉRO DE CHÈQUE</b>	<b>MONTANT \$</b>
ANNULE	4033	0.00 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	4068	115.69 \$
ISABELLE GOULET	4069	16.43 \$
ROSE-MARIE H. DOLBEC	4070	112.41 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	4071	197.67 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	4072	1 000.00 \$
ROBERT HARDY (JEUX POUR LOISIRS)	4073	574.86 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	4074	77.07 \$
BLOUIN, ETIENNE	4075	72.50 \$
SSQ	4076	1 238.54 \$
REMPLACEMENT DE 4033	4077	0.00 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	4078	54.13 \$
REVENU QUEBEC	4079	960.29 \$
DROLET ERIC, LAFLAMME NANCY (REMB. TAXES)	4080	84.26 \$
DROLET ERIC, LAFLAMME NANCY (REMB. TAXES)	4081	53.16 \$
HYDRO QUEBEC (REMB. TAXES)	4082	144.51 \$
NAUD RITA LEGARE (REMB. TAXES)	4083	128.94 \$
APEPA	4084	2 500.00 \$
PETITE CAISSE	4085	77.90 \$
CAPSA	4086	1 500.00 \$
COMITE DES POMPIERS	4087	2 300.00 \$
COOP ST-UBALDE	4088	1 746.42 \$
DERY TELECOM	4089	43.10 \$
DRAPEAU & BANNIERES L'ETENDARD	4090	204.66 \$
LES ENTREPRISES ST-UBALDE	4091	2 356.98 \$
EQUIP. BUREAU PORTNEUF CHAMPL.	4092	342.25 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	4093	4 430.28 \$
FALARDEAU PASCAL	4094	827.82 \$
GRAYMONT	4095	945.71 \$
JOHANSEN GUYLAINE	4096	260.00 \$
LABORATOIRE ENVIRONEX	4097	319.06 \$
JEAN-PIERRE LEFEBVRE (CASTOR)	4098	50.00 \$
MAISON DES AINES	4099	183.00 \$
DEPANNEUR DUSABLON	4100	69.52 \$
ANNULE	4101	0.00 \$
MATERIAUX AUDET	4102	1 260.34 \$
MEUNERIE DYNAMIX	4103	180.54 \$

MRC DE PORTNEUF	4104	29 934.33 \$
AUDET, LYNN	4105	38.51 \$
PAVAGE R&R INC.	4106	247.12 \$
J.R.PERREAULT & FILS	4107	57.49 \$
PERRON MARIO	4108	158.00 \$
POELES&FOYERS PORTNEUF	4109	44.79 \$
EXCAVATION GUILLAUME NAUD	4110	1 581.08 \$
REAL HUOT	4111	3 495.52 \$
REGIE REGIONALE	4112	4 378.16 \$
LE RESEAU MOBILITE PLUS	4113	135.85 \$
ROYNAT	4114	467.82 \$
SERVICES MATREC INC.	4115	643.86 \$
SINTRA INC.	4116	6 559.90 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	4117	260.55 \$
COOP	4118	313.60 \$
S.T.E.B. DIV. DE SINTRA	4119	160.96 \$
J.-C. TESSIER & FILS INC.	4120	240.99 \$
TESSIER ALEXANDRE	4121	873.81 \$
TOURNESOL PAYSAGISTE	4122	62.09 \$
TRANSP. GILLES TESSIER	4123	1 790.74 \$
TURCOTTE 1989 INC.	4124	9 030.18 \$
VOHL	4125	480.54 \$
SHARLENE PERREAULT	4126	222.60 \$
LAURENCE PETITCLERC	4127	212.00 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	4128	50.42 \$
DANIEL PETIT	4129	95.00 \$
VERONIQUE LEFEBVRE	4130	95.00 \$
MYLENE POULIOT	4131	95.00 \$
CJSR-TVC ST-RAYMOND	4132	590.25 \$
PARC DE L'ILE MELVILLE	4133	751.76 \$
ANIMATION LA FORGE	4134	289.74 \$
AQUARIUM DE QUEBEC	4135	245.77 \$
ROBERT TRANSPORT	4136	84.02 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	4137	54.37 \$
<b>A ÉTÉ PAYE PAR INTERNET:</b>	DAS, Fédéral	2 312.56 \$
	DAS, Prov.	5 674.08 \$
	TéluS	1 035.74 \$
	Hydro Qc	1 103.10 \$
	Visa	166.03 \$
	<b>TOTAL:</b>	<b>98 345.68 \$</b>
BERTRAND MATHIEU	3937	97.22 \$
BRIERE, JACKY	3938	247.14 \$
CHALIFOUR, YVON	3939	149.16 \$
GRONDINES BENOIT	3940	99.44 \$
HAMELIN, FRANCOIS	3941	149.16 \$
HAMELIN JEAN	3942	99.44 \$
LEFEBVRE, PIERRE-OLIVIER	3943	49.72 \$
LEVESQUE, ANDRE	3944	149.16 \$
MARCOTTE, DORIS	3945	99.44 \$
PERRON, JACQUELIN	3946	99.44 \$
PERRON, JOCELYN	3947	197.44 \$
PERRON, MARIO	3948	144.91 \$
TROTTIER, MARIO	3949	149.16 \$
TREPANIER, DENISE	3950	485.79 \$
VINCENT L. DOSTIE	3951	694.60 \$

MORISSETTE, YVON	3952	765.45 \$
BLOUIN, ETIENNE	3953	673.00 \$
GERMAIN, MARIUS	3954	565.63 \$
DOLBEC, ROSEMARIE H.	3955	478.43 \$
GOULET, ISABELLE	3956	367.02 \$
PAQUIN, SABRINA	3957	334.64 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	3958	320.89 \$
GAGNON, AUDREY ANNE	3959	321.15 \$
TREPANIER, DENISE	3960	456.30 \$
VINCENT L. DOSTIE	3961	694.60 \$
BLOUIN, ETIENNE	3962	673.01 \$
MORISSETTE, YVON	3963	765.45 \$
GERMAIN, MARIUS	3964	565.63 \$
DOLBEC, ROSEMARIE H.	3965	484.34 \$
GOULET, ISABELLE	3966	156.53 \$
PAQUIN, SABRINA	3967	367.02 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	3968	272.11 \$
GAGNON, AUDREY ANNE	3969	307.64 \$
TREPANIER, DENISE	3970	462.10 \$
VINCENT L. DOSTIE	3971	694.60 \$
BLOUIN, ETIENNE	3972	673.01 \$
MORISSETTE, YVON	3973	765.45 \$
GERMAIN, MARIUS	3974	565.63 \$
DOLBEC, ROSEMARIE H.	3975	519.78 \$
GOULET, ISABELLE	3976	145.73 \$
PAQUIN, SABRINA	3977	372.42 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	3978	272.11 \$
GAGNON, AUDREY ANNE	3979	264.47 \$
TREPANIER, DENISE	3980	465.00 \$
VINCENT L. DOSTIE	3981	694.60 \$
BLOUIN, ETIENNE	3982	673.01 \$
MORISSETTE, YVON	3983	765.45 \$
GERMAIN, MARIUS	3984	565.63 \$
DOLBEC, ROSEMARIE H.	3985	366.21 \$
GOULET, ISABELLE	3986	140.33 \$
PAQUIN, SABRINA	3987	323.84 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	3988	246.35 \$
GAGNON, AUDREY ANNE	3989	399.41 \$
TREPANIER, DENISE	3990	467.91 \$
VINCENT L. DOSTIE	3991	694.60 \$
BLOUIN, ETIENNE	3992	673.01 \$
MORISSETTE, YVON	3993	765.45 \$
GERMAIN, MARIUS	3994	565.63 \$
DOLBEC, ROSEMARIE H.	3995	418.37 \$
GOULET, ISABELLE	3996	151.13 \$
PAQUIN, SABRINA	3997	399.41 \$
PAQUIN, SABRINA	3998	151.13 \$
GRANDBOIS GINGRAS, ISABELLE	3999	267.64 \$
GAGNON, AUDREY ANNE	4000	480.37 \$
GAGNON, AUDREY ANNE	4001	151.13 \$
AUDET, LYNN	4002	1 096.17 \$
CARON, CHRISTIAN	4003	305.78 \$
JULIEN, JEAN-MARC	4004	305.78 \$
NAUD, BERNARD	4005	100.78 \$

FALARDEAU, GAETAN	4006	305.78 \$
MARC NAUD	4007	290.78 \$
BERTRAND MATHIEU	4008	44.07 \$
BRIERE, JACKY	4009	44.07 \$
CHALIFOUR, YVON	4010	44.07 \$
GRONDINES BENOIT	4011	134.25 \$
HAMELIN, FRANCOIS	4012	134.25 \$
LEFEBVRE, PIERRE-OLIVIER	4013	44.75 \$
LEVESQUE, ANDRE	4014	44.28 \$
MARCOTTE, DORIS	4015	44.75 \$
PERRON, JACQUELIN	4016	44.07 \$
PERRON, MARIO	4017	52.88 \$
TROTTIER, MARIO	4018	44.75 \$
	<b>TOTAL:</b>	<b>29 122.23 \$</b>
	<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>127 467.91 \$</b>

### **Divers et questions**

Pas de questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée

**2013-08-22**

### **Levée de la séance**

Il est proposé par M. Gaétan Falardeau  
et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;  
La mairesse lève la séance à 21h25.

\_\_\_\_\_  
Lynn Audet  
mairesse

\_\_\_\_\_  
Vincent Lévesque Dostie  
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Lynn Audet, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »